

## Avis de constitution

### SOCIETE « DIALOUSAL TRANSPORT »

Siège Abidjan Cocody Angré Djorobité, non loin de  
la pâtisserie Maison J Choquet, Lot 1121, Ilot 115, Lot  
1121, Ilot 115

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIALOUSAL TRANSPORT »

Objet : Transport public et privé ;  
Achat, vente et location de tous types de  
véhicules et d'engins.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Djorobité, non loin de  
la pâtisserie Maison J Choquet, Lot 1121, Ilot 115, Lot  
1121, Ilot 115

Dirigeant(s) M TRAORE DIARRA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02777 du 17/06/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35930/GTCA/RC/2025 du 17/06/2025

